



LA BASCULE

La Lettre d'information municipale de Villedaigne - Novembre 2023

Édito



**Chères Villedaignoises,
Chers Villedaignois,**

Cet été aura une nouvelle fois été marqué par le manque d'eau. Les pluies de plus en plus rares du printemps, ne permettent plus de

stocker suffisamment d'eau pour compenser les sécheresses et fortes chaleurs estivales. Le changement climatique est là, et, à notre échelle, nous devons agir pour préserver notre environnement. Cela commence par **mettre en œuvre des choses simples** du quotidien : trier et valoriser nos déchets, économiser l'eau, s'interroger sur la production et l'utilisation de l'énergie, promouvoir une agriculture plus durable, repenser nos mobilités...

Dans cet objectif, nous avons réinstallé de nouvelles colonnes de tri à la Ville Basse ainsi que des composteurs collectifs rue des Écoles. Des récupérateurs d'eau de pluie et des composteurs individuels, ainsi que des réducteurs de débit d'eau pour robinets sont toujours disponibles auprès du Grand Narbonne.

Nous poursuivons également l'étude du **projet agri-voltaïque**, alliant production énergétique, protection des cultures contre les aléas climatiques, récupération de l'eau, et promotion d'une agriculture biologique.

Le réchauffement de la méditerranée implique de plus en plus d'épisodes méditerranéens : des pluies intenses sur des périodes très courtes, et ici, nous savons les conséquences que cela peut avoir. En partenariat avec le Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières de l'Aude (SMMAR), nous travaillons à la prévention des inondations et incendies. D'ici quelques semaines, nous engagerons la révision du **Plan Communal de Sauvegarde** sur notre commune, et nous vous inviterons à une réunion publique pour vous présenter les résultats de ces travaux. Bien entendu, nous ne réglerons pas l'ensemble des problèmes tout seuls, mais comme le colibri de la fable, Villedaigne aura fait sa part !

Enfin, je souhaite rendre hommage à **Didier Mouly** qui nous a quitté récemment. Il était un homme de conviction et de progrès, proche des maires, de tous les maires. **Bertrand Malquier**, son premier adjoint, a été élu maire de Narbonne et président du Grand Narbonne. Devant l'ensemble des élus de l'agglomération, il s'est engagé à poursuivre le travail de Didier Mouly et je sais que nous pouvons lui faire confiance.

Je vous souhaite une bonne lecture de La Bascule.

Bien à vous,

♦ **Sylvain Maillard**, Maire



Mouvement du personnel

Cette fin d'année 2023 va connaître le départ de **Sandra Ramirez** qui, rentrée en 2008 sous la mandature de Robert Loïs, aura exercé la fonction d'agent d'accueil au sein de la mairie pendant 15 années. Elle se formera durant ce temps sur de multiples tâches administratives, notamment l'urbanisme qui est un domaine qu'elle affectionne tout particulièrement. Elle quitte aujourd'hui notre commune pour poursuivre sa carrière professionnelle au sein du Grand Narbonne. Nous sommes heureux que Sandra puisse s'épanouir professionnellement, même si ce ne sera plus au sein de notre municipalité. Sandra, c'était un concentré de bonne humeur, de gentillesse. Elle savait toujours se rendre disponible pour les administrés, incarnant parfaitement la notion de service public et ce, avec un sourire qui ne lui faisait jamais défaut. Nous la remercions chaleureusement pour toutes ces années de bons et loyaux services et nous lui souhaitons une bonne continuation dans ses nouvelles fonctions.



Sandra Ramirez.

Guenaëlle Roche, rentrée en 2013 et qui assure dorénavant et déjà le service de l'agence postale communale (APC), sera également en charge de l'accueil de la mairie. Suite au départ de **Pauline Tellier** en septembre, qui occupait la fonction de secrétaire de mairie, nous avons engagé en contrat temporaire **Cynthia Vivier** qui a débuté le lundi 6 novembre et que vous aurez plaisir à retrouver aux côtés de Guenaëlle. Une procédure de recrutement est actuellement en cours pour le poste de secrétaire de mairie.

Côté technique, nous avons également la joie d'accueillir depuis début juin **Benoît Raso**. Il aura été épaulé pendant un temps par un jeune du village employé en CDD en la personne d'**Emmet Hennebert**.

Cette année civile aura donc connue beaucoup de changements mais rassurez-vous, nos agents municipaux seront toujours présents pour maintenir un service public de qualité.

INFOS

Éolien Grazas

Le chantier éolien Grazas a démarré. Ce projet initié en 2015 par **Alain Péréa** et son conseil municipal a débuté début septembre par les tranchées de raccordement au réseau électrique. Les travaux se dérouleront jusqu'à l'été prochain. Rappelons nous que ces cinq éoliennes, au delà la production d'énergie indispensable pour l'avenir de tous, permettent à notre commune d'envisager l'avenir économique sereinement et le financement de nouveaux projets.

Les retombées pour le village :

- ▶ Servitude de passage **180 000 €** à l'ouverture du chantier
- ▶ Servitude de passage annuelle **45 000 €** par an sur une durée de 50 ans
- ▶ Fiscalité reversée par le Grand Narbonne environ **45 000 €** par an pendant toute la phase d'exploitation.



Aménagement de l'agence postale communale en mairie

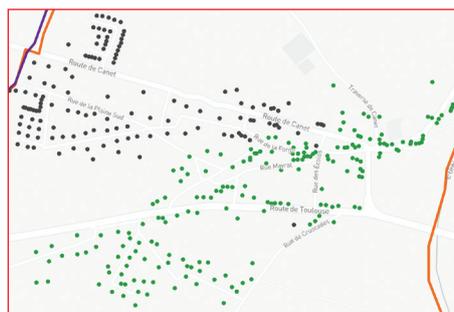
Annoncé dans la précédente Bascule, le bâtiment de la mairie est actuellement en travaux. Ces «gros travaux» sont suivis et coordonnés avec dextérité par l'architecte Loïc Pierrot, maître d'oeuvre. Il convoque les différents corps de métiers à nos côtés pour la réunion de chantier hebdomadaire. Sans difficulté majeure à surmonter, le déroulement des interventions des professionnels s'effectue suivant le planning prévisionnel établi. Mi-octobre, le niveau supérieur est une boîte vide qui ne tardera pas à se remplir au fil des aménagements du plateau. Ce ne sont pas moins de quinze entreprises qui se succéderont pour en venir à bout. **Le chantier doit être clôturé au mois de décembre.** En attendant de s'établir dans ces nouveaux locaux, l'accueil du public pour les affaires municipales et postales est toujours réalisé dans la salle de l'ancienne école (porte de gauche sur le parvis).



Villedaigne est enfin fibrée dans sa totalité

Au cours de l'été dernier, vous avez dû voir oeuvrer les techniciens avec leurs camions-nacelles dans les quartiers de Villedaigne. Les hommes de terrain ont eu la lourde tâche de fibrer l'espace public, c'est-à-dire, installer par voies souterraines ou aériennes des câbles de fibres optiques pour pouvoir connecter chacune de nos habitations au réseau numérique. Le monde change et évolue : exit le réseau téléphonique commuté et sa paire de fils de cuivre pour laisser place aux technologies adaptées au débit de données nécessaire pour les services numériques disponibles sur le réseau Internet

aujourd'hui (Web, télévision, réseaux sociaux, domotique...). La dernière tranche de travaux va permettre le raccordement des habitations de la route de Canet, du lotissement Le Madiran, de la rue Plaine-Sud, de la rue du Merlot et de la rue du Suisse (**les petits points noirs sur la carte**). Le déploiement avait commencé en fin d'année 2019 par d'autres quartiers.



Extrait de la carte ARCEP de couverture «fibre» sur Villedaigne (Oct 2023).

Parc de jeux

Nouveau à Villedaigne !!! Bien que les jeux d'enfants soient toujours inaccessibles, malgré nos efforts pour qu'ils répondent aux normes de sécurité, nous poursuivons l'aménagement du site avec l'installation d'une table de ping-pong et d'un second panier de basket pour vous offrir de bonnes parties de jeux en famille ou entre amis !!



Nouveau banc

Nos agents techniques ont restauré et installé un banc devant le vieux cimetière. Il permettra à tous de se poser et d'apprécier la nature environnante.



Si votre logis n'est pas encore raccordé «fibre», vous pouvez solliciter votre fournisseur de façon à faire évoluer votre offre et bénéficier des dernières solutions, très souvent plus confortables à l'usage. L'intervention d'un technicien dans vos locaux sera alors nécessaire pour poser le câble venant de la rue jusqu'à un boîtier mural à proximité de votre box. Pour rappel, la mairie ne peut pas supplanter et intervenir à votre place pour établir les démarches.



Règlement intérieur du bus

En cette nouvelle année scolaire, un peu de nouveautés ! Un règlement intérieur a été mis en place pour plus de civisme. Nous tenons à vous informer que ce **règlement devra être signé par les parents ainsi que les enfants** à chaque début d'année scolaire. Cela signifiera que chacun en a bien pris connaissance. Vous pourrez lire le règlement à l'arrêt du bus. Une réunion s'est tenue le vendredi 19 octobre à la salle des fêtes, où Laetitia Picoche, Maire adjointe en charge du dossier et Monsieur Le Maire, ont rappelé l'importance pour le confort et la sécurité de tous, de suivre les consignes de ce règlement intérieur.

Les Pitchouns de la plaine ont besoin de votre soutien

Une **association de parents d'élèves**, «Les Pitchouns de la plaine» a été créée cette année. L'association a pour objectif d'organiser, de promouvoir et d'aider à gérer toutes les manifestations et événements concernant les enfants du regroupement pédagogique (R.P.I). Vous pouvez dès à présent rejoindre l'association sur leur page Facebook pour suivre leurs actualités. Pour plus d'informations, contactez **Hamed Habouch au 06 14 45 23 70**.



Installation d'un site de compostage collectif

Au 1^{er} janvier 2024, chaque foyer français aura l'obligation d'avoir à sa disposition un bac à compost, conformément à **la loi de 2020** relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, dite loi Anti-gaspillage.

Tous les biodéchets (déchets de cuisine) devront être triés à la source, dans le but d'être valorisés, et ce, quels que soient le volume des déchets produits et le type de producteur de déchets (collectivité, administration, ménage, professionnel...). Ils ne devront



1 Déchets à composter 2 Matière sèche 3 Compost en maturation

plus terminer dans la poubelle des ordures ménagères !

C'est pour anticiper cela que le 9 octobre la commune a fait mettre à disposition des administrés un premier lot de **trois bacs à compost collectif** par les Ambassadeurs des Biodéchets du

Grand Narbonne. Ils sont principalement à destination des habitants qui ne peuvent pas composter chez eux ou qui n'ont pas de jardins. Ils sont **situés rue des Écoles**, à côté de l'arrêt de bus scolaire et des colonnes de tri déjà présentes et sont gérés par la commune avec l'accompagnement régulier des ambassadeurs. Une fois le processus naturel de transformation nécessaire atteint (6 à 9 mois) et selon le volume des apports, le compost mature sera mis à libre disposition de la population. Vous trouverez dans cet exemplaire de la Bascule le Guide des Composteurs Collectif adapté à notre commune avec l'emplacement du site.

Téléassistance aux seniors

INFOS

Présence Verte Grand Sud, numéro un de la téléassistance en France, a signé une convention avec la mairie. L'objectif est de maintenir en sécurité les personnes isolées, âgées ou handicapées à leur domicile. Le service de téléalarme ou téléassistance repose sur un principe de sécurité permettant d'intervenir rapidement en cas d'incident. Une chute ou un malaise, l'abonné lance un appel en appuyant sur le médaillon (Service 24h/24 et 7j/7). Après la signature de votre contrat avec un conseiller, un technicien viendra chez vous. **L'installation et la maintenance technique sont gratuites** (Prises en charge à 50% par la mairie - 50% par Présence Verte) et **l'abonnement mensuel payant**. Pour en savoir plus sur le service téléassistance, votre conseiller Présence Verte est à votre écoute au **04 68 47 07 90**.

Recensement 2024 sur Villedaigne

Du 18 janvier au 17 février 2024, un agent recenseur se présentera dans les foyers villedaignois afin de procéder au recensement de la population. Nous encourageons les habitants qui le souhaitent, à remplir directement le **questionnaire de recensement sur le site de l'INSEE** : le-recensement-et-moi.fr ; il sera ouvert à partir du 3e jeudi de janvier. Le recensement de la population permet d'établir l'effectif réel et les caractéristiques de chaque foyer de la commune, pour permettre aux pouvoirs publics de prendre des décisions adaptées pour la collectivité. La mairie **recherche un agent recenseur** disponible et motivé. Si vous êtes intéressé, veuillez vous présenter à la mairie au plus vite.



La vie associative

Un été festif à Villedaigne

De mai à septembre, tous les jeudis soir, **La Boule Mouillée** organisait des concours de pétanque avec en moyenne 26 équipes !!

Le 11 juin, une centaine de personnes ont profité de l'extérieur pour jouer au Loto.

La mairie nous a proposé le traditionnel repas-dansant du 14 juillet, nous avons été ravis de partager ce moment convivial.

La Fête du Village, toujours sous le signe de la joie et la bonne humeur, a débuté le vendredi soir sous la mousse avec **Villedaigne**

en Fêtes, puis la kermesse de **SOS Chanîmo**

le samedi après-midi, suivi de la soirée paella avec deux charmantes chanteuses et enfin la DJ qui a animé le dancefloor. Pour clôturer ce week-end de fête, le dimanche après-midi : ventrigrisse pour les petits et concours de pétanque pour les grands !!

En septembre, pour terminer l'été, Villedaigne en fêtes et SOS Chanîmo nous ont proposé respectivement un vide grenier et un loto.



Ouhhhhh !!!! les petits monstres, fantômes et sorcières étaient au rendez vous pour la chasse aux bonbons. Ils sont repartis avec les sacs pleins et des grands sourires.



Un beau succès pour le concours de pêche

Le samedi 12 août, la **Gaule Villedaignoise** a organisé un concours de pêche au Lirou. Trente-six enfants de Canet, Lézignan-Corbières, Narbonne, Raissac et Villedaigne se sont amusés à pêcher au bord de l'étang. Les gagnants du concours, Manon et Xilan, ont remporté une coupe. Les autres jeunes participants ont reçu en récompense une petite médaille. De nombreux lots ont été distribués à tous les enfants. Devant le succès de cette matinée de pêche, la Gaule Villedaignoise promet une nouvelle édition.



CALENDRIER DES FESTIVITÉS

► **19 novembre**

Bourse aux jouets et puériculture organisé par les pitchouns de la plaine

► **10 décembre**

Marché Noël organisé par SOS chanîmô

► **31 décembre**

Repas du réveillon de l'an organisé par Villedaigne en fêtes



Horaires de l'APC

Lundi : 9h15-11h45 et 14h30-16h00

Mardi : 14h30-16h00

Mercredi fermé

Judi : 9h15-11h45 et 14h30-16h00

Vendredi : 14h30-16h00



Mairie de Villedaigne

2 Rue de la Mairie

11200 Villedaigne

Secrétariat : 04 68 43 80 06

Accueil ouvert tous les matins de lundi au vendredi de 9h à 12h.

Après-midi sur rdv

au 04 68 43 80 06 ou par mail

sur accueil@villedaigne.fr

► **Pour plus d'information rdv sur le site internet www.villedaigne.fr**



Horaires déchèterie de Raissac

Lundi : 13h30-17h30

Mardi : 9h00-12h00

Mercredi : 13h30-17h30

Judi : 9h00-12h00

Vendredi : 13h30-17h30

Samedi : 13h30-17h30

Dimanche fermé

► **Accès possible aux autres déchèteries du Grand Narbonne.**

